



PROCEDURE POUR S'INSCRIRE

INSCRIPTION saison 2023 / 2024 ci-après le mode opératoire

DANS UN PREMIER TEMPS :

- **1^{ère} inscription** ○ Pour réaliser l'inscription vous devez envoyer un mail au correspondant du club afin qu'il crée « l'individu » dans Gest'hand, dans ce mail lui indiquer : **NOM, Prénom, date de naissance, département de naissance, ville de naissance, sexe (F/M), adresse mail (parents pour mineur).**
Renseignements à envoyer à inscription@usgph-handball.fr ○ Quand l'individu sera créé vous recevrez 2 mails et vous devrez réaliser la procédure ci-après
- **Création** ○ 1^{er} mail pour valider l'adresse mail de Gesthand – **OBLIGATOIRE (pour 1^{ère} licence)** ○ 2^{ème} mail il vous faudra cliquer sur le lien pour accéder au formulaire dans Gesthand et renseigner les différentes page (aide possible avec le document prise de licence 2022)
Si le lien ne s'ouvre pas envoyez un message à inscription@usgph-handball.fr
- Suivre la procédure page par page en faisant suivant, à partir de cette saison l'autorisation parentale, attestation santé et l'attestation d'honorabilité sont à saisir directement en ligne.
- Seule pièce à insérer photo, certificat médical et pièce d'identité, en cliquant sur les onglets « parcourir » **vous devrez joindre tous les éléments demandés (en format pdf ou jpg) : certificat médical (daté du 1^{er} juin ou après), copie pièce d'identité (recto uniquement) ou copie livret de famille pour les mineurs**
- Pour terminer cliquer sur « Passer à la signature » vous allez recevoir un nouveau mail pour signature électronique des documents, quand signature validée la demande de licence est envoyé automatiquement au club et vous recevrez un nouveau mail avec les documents signés.

DANS UN SECOND TEMPS : il faut remplir les imprimés club, à récupérer auprès des salariés du club (salle de Kerbinou) ou à télécharger sur le site, et les faire parvenir au club :

- Le formulaire club - **L'adresse mail devient la base de la procédure,**
- **Mettre l'adresse des parents pour les mineurs (ATTENTION à l'orthographe de l'adresse)** Fiche sanitaire
- Fiche d'aide à la vie du club (**document obligatoire**)
- **L'original du certificat médical (ou AQS)**
- **le règlement de la cotisation**

Chèque à l'ordre de l'U.S.G.P.H (tarifs sur le site ou au tableau à l'entrée de la salle).

Vous avez la possibilité de régler en 3 chèques qui seront encaissés successivement à l'inscription, au mois de novembre et en février. Règlement par carte bancaire ou virement (faire demande de RIB)

ATTENTION Tout dossier incomplet ou mal renseigné ne pourra pas être transmis à la ligue pour validation de la licence

TARIFS COTISATIONS :

1. Tarif renouvellement (avant et après le 31/07) et Création (1^{ère} inscription)
2. Mécénat avec don au club (suivant tableau sur site)
3. Tarif préférentiel pour première inscription féminine Vous pouvez également régler par **chèques-vacances**.

IMPORTANT les renouvellements seront prioritaires jusqu'à la 2^{ème} permanence de juillet, ensuite ils seront pris en fonction des places restantes dans les différents collectifs

RENOUVELLEMENT OPERATION Pass'Sport finançant à hauteur de 50€ la licence pour les enfants bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire <https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass-sport>

Transmission des documents papiers au club :

- Aux permanences d'inscription (suivant planning au tableau à l'entrée de la salle)
- Chez Thierry GOURHAND – 3 rue du Champ de Courses à Guérande
- Pendant les entraînements aux salariés du club ou à votre responsable d'équipe

US Guérande Presqu'île Handball

Thierry GOURHAND - 3 rue du Champ de Courses - 44350 GUERANDE

02 40 42 93 04 ou 07 72 09 18 28 –

Email : inscription@usgph-handball.fr

Site : usgph-handball.fr